Lundi 2 juillet 1923. — N° 75. TELEPHONE 52 63me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an fr. 9.— (avec *Bulletin officiel* fr. 13.50
ETRANGER : 18 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)
(Expédition des 3 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)
Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Jugement téméraire

Quand certains adversaires politiques, ceux qui manifestent le plus de sot fanatisme et de cynique mauvaise foi, sont à bout d'arguments bons ou mauvais, plutôt mauvais que bons, à l'égard des magnanimes principes du libéralisme, ils ont recours aux procédés les plus noirs (la couleur y est bien) contre ceux qui les professent. Les accusations gratuites et les calomnies sont pour eux des armes bénies et Tartufe serait fier de pareils disciples.

Dans la commune d'Orsières, où au dire de ces bonnes gens, tout va de travers depuis que les fanfares radicales y ont célébré leur festival annuel le 27 mai écoulé, une vénérable croix plantée par la piété publique a été arrachée et jetée à la Dranse, le Saint-Sacrement insulté sur le parcours de la procession, un jeune homme qui sortait de communier hué sur la place publique, dit un venimeux correspondant anonyme du « Nouvelliste. »

Naturellement si tout cela s'est produit, la cause en est au festival du 27 mai et aux discours incendiaires des porte-parole du parti radical. L'informateur orsérien de notre confrère de St-Maurice, un pur orthodoxe sans doute, ne pouvait pas conclure autrement en cette qualité.

Nous ne savons pas si les faits rapportés par ce véreux plumitif sont exacts, faux ou exagérés. Nous pourrions en douter en constatant quel peu de véracité et d'impartialité mettent dans leurs dires les honnêtes correspondants de nos feuilles conservatrices. Nous avons encore présents à la mémoire, pour ne citer qu'un cas, les lâches procédés de polémique dont se sont servis, lors des fêtes de Noël 1921 et de la clôture d'une mission religieuse, de haineux détracteurs de nos amis les musiciens de la « Persévérance » de Leytron. Chacun sait comment, mis au pied du mur de vérité, les vilains firent piteusement amende honorable.

S'ils sont vrais, les faits dénoncés à Orcières sont blâmables — nous les condamnons sans réticence, circonstances atténuantes réservées — mais plus blâmables sont les mauvaises intentions du ridicule censeur qui nous fait la leçon dans le « Nouvelliste ».

Ignore-t-il donc ce vil insulteur du libéralisme que nos doctrines politiques sont l'antithèse absolue des systèmes philosophiques surannés basés sur la toute puissance des arguments d'autorité et la négation des droits de l'homme et du citoyen ?

Nous avons eu l'occasion de le dire maintes fois, soit aux sourds du « Valais », soit à ceux du « Nouvelliste », que les bases essentielles du libéralisme idéal, accueillies d'enthousiasme par les radicaux valaisans, sont le respect des droits individuels, une large tolérance et la garantie de la liberté, de conscience et d'opinion.

Qu'on nous prouve que les orateurs du 27 mai aient répudié ces principes ! Si ce n'est pas le cas comment seraient-ils responsables de ce qui se serait produit là-haut contre cette liberté de conscience qui a été pourtant si souvent honnie et méconnue par ceux que vous avez en grande vénération ?

Il y a un proverbe qui dit : Qui sème le vent récolte la tempête !

Il se produit parfois de malheureuses représailles qui ne se justifient pas et que nous ne voulons pas excuser mais qui s'expliquent naturellement.

L'idéal libéral et le parti radical n'ont pas besoin d'emblèmes matériels dressés sur les routes pour rallier leurs fidèles. Mais que l'on se souvienne qu'au lendemain de la Révolution française des forcenés s'acharnaient à abattre les Arbres de liberté, symbole de l'émancipation des citoyens, de rage de ne pouvoir les transformer en potences pour y pendre ces maudits radicaux comme on l'a dit à l'époque. Parions que si nous nous avisions de replanter ces arbres à Orsières ou ailleurs ou bien d'arborer publiquement tels emblèmes qui feraient mal aux yeux à nos adversaires, on les arracherait vite ! L'on verrait bien si nos adversaires sont si respectueux des droits d'autrui.

Nous le répétons, faire disparaître des croix dressées pour l'édification publique, insulter les croyances sincères de son prochain sont des actions viles et odieuses, d'où qu'elles viennent. Parce que sincère libéral surtout, nous les réprouvons. Elles sont la négation de notre règle de conduite morale et politique. En rejeter la responsabilité sur nos doctrines est une infamie. Et sachez-le, monsieur le correspondant du « Nouvelliste », il y a pour les sociétés comme pour les individus quelque chose de plus cher encore que le droit à la libre manifestation extérieure de ses convictions, c'est l'honneur et la réputation. C'est cela que vous voudriez nous ravir, écrivassier mû par de mauvaises intentions.

Mais nous ne nous laisserons pas diffamer !

G.

La victoire autophile dans les Grisons

Après avoir émis plusieurs votes d'intransigeance, le peuple des Grisons s'est prononcé le 24 juin par 3000 voix de majorité pour l'ouverture, à titre d'essai, pendant les années 1923 et 1924 d'une route pour les automobiles à travers les Grisons. Si les automobilistes savent bien se conduire, cette première adhésion sera sanctionnée plus tard par l'ensemble du peuple grison. Il ne faudrait pas que par les abus de quelques chauffards cette première victoire n'ait pas de lendemain.

« Tenir bon », tel était le mot d'ordre des partisans de la circulation automobile dans les Grisons. Et le succès a couronné leurs efforts. La « Freie Rätier » écrit à ce sujet : « Combien de fois avons-nous entendu retentir à nos oreilles des avertissements dans le genre de celui-ci : Cessez donc votre propagande, tout ce que vous pouvez bien écrire est inutile, la défaite est certaine. — Nous étions parfois tout près de nous décourager en pensant que ces exhortations venaient de gens jouissant d'une influence considérable dans les partis et sur le peuple. Mais il nous suffisait de penser à notre hôtellerie en détresse, à la catastrophe imminente qui la menace, à l'état précaire de nos finances d'Etat, pour qu'en un clin d'œil le découragement disparaisse pour faire place à une nouvelle ardeur au combat. Alors, nous nous remettions au travail, pleins d'espoir et insoucieux de tous les conseils et de toutes les exhortations. Nous pouvons dire que nous avons marché au combat avec un optimisme indestructible ».

La ténacité a été récompensée puisque l'interdiction n'existe plus du moins provisoirement. Cela devait arriver, d'ailleurs, car il faut bien, comme on dit, marcher avec le temps.

Le 28 juin, les premières automobiles admises à circuler sur le territoire des Grisons, en mission officielle, ont fait leur entrée à Davos. Elles étaient occupées par MM. K. Demmer Jun. (Davos), président, et J. Cottinelle (Coire) de la section des Grisons de l'A. C. S. ; et par M. Plattner, conseiller d'Etat, chef du Département grison des travaux publics, qui ont été reçus en grande solennité par des représentants des autorités et l'industrie hôtelière.

FAVORISEZ LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU PAYS

Charles Lardy

Voici quelques détails biographiques sur notre ancien ministre plénipotentiaire à Paris, dont nous avons annoncé le décès :

M. Charles Lardy est né le 27 septembre 1847, à Neuchâtel. Il étudia le droit, reçut, à l'âge de 20 ans, à Heidelberg, le grade de docteur en droit, et entrait une année après à la légation de Suisse à Paris comme secrétaire. Bientôt conseiller de légation, M. Lardy fut l'auxiliaire dévoué du ministre M. Kern, souffrant, pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871. Il demeura à Paris durant le bombardement et l'insurrection de la Commune et reçut alors du Conseil fédéral une montre d'or avec dédicace honorifique à titre de reconnaissance pour les grands services rendus. En 1883, M. Lardy succédait à M. Kern comme ministre. Le 1er mars 1908, la colonie suisse de Paris fêtait la 25me année de son entrée en fonctions. Ce fut à la fin de juillet 1917, après avoir supporté les fatigues et les tracas de la période de guerre presque entière que M. Lardy prit sa retraite et vint se fixer en Suisse dans sa propriété de Châtillon, où il est mort. M. Dunant fut appelé à lui succéder.

M. Lardy possédait à fond la science du droit international. Ce fut un précieux collaborateur du Conseil fédéral, auquel il adressait les rapports diplomatiques les plus intéressants. Il eut à résoudre quantité de problèmes internationaux. La grande colonie suisse de Paris doit beaucoup à notre premier ministre. Pendant la Commune de Paris (1871) il sauva beaucoup de nos compatriotes qui allaient être fusillés.

Pendant deux ans, M. Lardy présida l'Institut de droit international. Il était colonel à l'état-major judiciaire et il publia des ouvrages remarqués sur le droit suisse et le droit international.

Il donna du Droit international codifié de Bluntschli une bonne traduction. On lui doit encore notamment la « Législation des cantons en matière de tutelle » de contrat de mariage et de successions et des Notes historiques sur l'extradition en Suisse.

Il fut plus d'une fois question d'élire M. Lardy soit au Conseil fédéral, soit au Tribunal fédéral, mais on préféra le conserver dans la diplomatie où son rôle était si bien indiqué.

M. Lardy, chef d'une bonne famille, laisse entre autres deux fils dont l'un, Charles, est actuellement ministre de Suisse à Tokio et le second, Etienne, secrétaire de la légation au Département politique fédéral.

La Suisse regrettera le ministre Lardy

41 FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

LE CHARME D'AMOUR

par

DANIEL RICHE

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

Comme elle se trouvait auprès du grand calvaire dont la croix se dressait longue et mince sous le ciel sombre un homme assis sur le revers du fossé et qu'elle n'avait pas aperçu, se leva.

Faisant un saut brusque en arrière, elle jeta un cri.

— N'ayez pas peur, Céleste, c'est moi.

Aussitôt, rassurée par la voix de Joachim, elle se rapprocha :

— Ah ! pardon !... C'est ridicule d'être ainsi effrayée, mais je comptais si peu vous rencontrer.

L'air très gêné, il murmura :

— Je vous attendais.

Ce mot, simple en lui-même, la troubla et elle répéta :

— Vous m'attendiez ?

— A la ferme, votre sœur m'avait dit que vous n'étiez pas encore rentrée de la sardinerie.

— Ah !

Il y eut un léger silence. Puis, avec effort, Célestine reprit :

— Vous teniez donc bien à me voir ce soir même ?

— Oui... Je voulais vous donner votre part de foire.

— Oh ! oh ! ce n'était pas la peine, répondit-elle vivement. Ce matin, je vous avais dit cela en riant.

— Qu'importe. J'ai profité de la permission.

Voulant avoir l'air très libre d'elle-même, elle jeta avec un rire forcé :

— Et que m'avez-vous rapporté ? des bonbons ou bien un mirliton ?

— Non, Céleste. — Et la voix attendrie, il ajouta :

— Quelque chose dont l'acceptation me rendra bien heureux.

Tout de suite gagnée par son émotion, elle demanda :

— Quoi donc ?

— Une bague, souffla-t-il.

Tremblante, elle répéta :

— Une bague ?

— Oui, une bague d'amour... Ne la voulez-vous pas, Céleste ?

— Ah ! mon Dieu, balbutia-t-elle, si émue qu'elle ne savait si elle devait accepter ou refuser.

— Voulez-vous que moi-même je la glisse à votre doigt ?

Tout l'après-midi, elle avait pensé à lui, non dans le doux bercement de leur bonheur, mais avec l'irritation de la fièvre jalouse, qui implantait en elle une idée de lutte, de défense pour ne pas le laisser prendre par la demoiselle, et alors qu'à tout autre moment elle eut refusé de s'engager avant d'en avoir parlé à son père, elle vit dans l'acceptation de ce gage, une victoire, la consécration définitive de leur affection. C'était la « bague d'amour », c'est-à-dire l'anneau de fiançailles que Joachim lui offrait, le lien symbolique qui les unissait l'un à l'autre ; malgré les avantages que lui donnait sa richesse, la châtelaine ne pourrait la briser. Et, sans répondre, elle tendit sa main, sa petite main qui tremblait comme une feuille oubliée de novembre.

Leurs doigts se rencontrèrent, et, doucement, il enfila le modeste cercle d'argent.

Mais cet effleurement les fit frissonner jusqu'à l'âme et, grisé de passion contenue, à l'idée qu'enfin elle acceptait sa tendresse, Joachim l'attira sur son cœur et mit un baiser sur son front, sans qu'elle eut la force de se défendre. Ainsi, l'un près de l'autre, ne parlant point de peur que leurs voix troublassent l'idéal rêve de bonheur qu'ils vivaient, longtemps ils demeurèrent à l'ombre du grand calvaire, dont le Christ, à la tête misérablement penchée, semblait soulager son éternelle douleur par la vue de leur chaste joie.

CHAPITRE XI

Mariannik qui venait par un chemin de traverse, soudain aperçut Corentin. Debout, le garçon regardait la plaine, la plaine unie et plate jusqu'à l'horizon mauve. Il était si pâle, avait le visage si contracté, qu'immédiatement son cœur de vieille fille compatissant à l'égard des hommes à marier, s'inquiéta. Et comme l'ayant aperçue, le jeune homme faisait mine de vouloir s'en aller, elle le héla :

— Hep !... Attendez-moi.

Lorsqu'elle l'eut rejoint, vivement elle demanda :

— Vous êtes malade ?

Très triste, il répondit :

— Moi ? non.

— Vous êtes tout changé.

— Pourtant, je n'ai rien.

— Alors, vous avez un chagrin — et lui prenant les mains, elle ajouta, anxieuse : — Un chagrin d'amour peut-être ?

Sa peine avivée par ce ton de commisération, se cachant le visage dans ses mains, l'homme se mit à pleurer

— Pauvre ami !... C'est Célestine, je suis sûre...

Incapable de garder plus longtemps le secret qui l'étouffait, en ce besoin d'expansion qu'ont les âmes meurtries, trouvant à le dire un soulagement à leur peine, il avoua :

(A suivre).

Définition.

Une tribune, est-ce que c'est la femme d'un tribun ?

— Non, puisqu'elle lui permet de parler.

L'inauguration du monument à la mémoire des soldats valaisans

Notre concitoyen, M. Albert Exhenry écrit à la « Tribune de Genève »:

Le Valais a voulu, lui aussi, glorifier ses morts pour la patrie et payer ainsi son tribut de reconnaissance en consacrant dans le marbre le souvenir de leur sacrifice.

Dimanche dernier, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à leur mémoire avait lieu à Sion, et la vieille capitale a tressailli tout entière d'une émotion profonde dans cette apothéose des martyrs de 1914-1918. De la Furka au Léman, les uniformes — verts ou bleus, galonnés ou non — étaient accourus, encadrant le pélerinage pieux des civils, les uns et les autres confondus dans un même élan de reconnaissance patriotique, tous conscients de cette noble pensée de Hugo :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie,
Ont droit qu'à leurs tombeaux la foule vienne et prie...

Sur la place de la Planta, si glorieusement riche en fastes militaires, la remise solennelle des drapeaux a lieu, tandis que le canon crache ses notes graves et que les tambours battent, sévères, le « Salut au drapeau » Les vieux étendards eux-mêmes sont là — bannières cramoisies par les années, loques éloquentes, glorieuses reliques — : ils ont tous tenu à venir magnifier les martyrs, fils de ceux qui combattirent autrefois sous leurs plis pour le même héritage sacré.

Le cortège se dirige vers le monument, place de la Cathédrale : dragons en tête, suivis des membres du gouvernement, corps des gendarmes en grande tenue, des officiers et soldats encadrant les drapeaux, civils enfin. Tout le Valais est là représenté. A côté de l'Harmonie de Sion, musique officielle, on remarque une musique militaire : ce sont des membres-soldats de l'Harmonie bien connue de Monthey, qui, dans un geste émouvant et méritant d'être souligné, ont tenu à venir en uniforme apporter leur hommage à leurs camarades de service morts pour la patrie.

Devant le monument, les drapeaux ont formé un cercle glorieux. Soudain, des clairons sonnent « Aux champs ». Et le voile tombe, découvrant le soldat-martyr offrant sa vie à Dieu pour la Patrie. « Deo pro Patria ». Un frémissement parcourt l'assistance. Minute d'indicible émotion !

L'œuvre est due au ciseau de Jean Casanova, ancien assistant à l'Ecole des beaux-arts, à Genève, et dont le nom est fort connu en Suisse et en France. Deux fois déjà il a célébré dans la pierre les morts de nos amis : son monument de Douvaine surtout — un poilu qui écrase un casque à pointe — est d'une vigueur particulière. Mais il s'agissait cette fois de son pays natal, d'un poilu de chez lui, et tenant à consacrer une fois de plus son art dans sa patrie, il y a mis toute son âme. Et son soldat se dresse noble, puissant dans l'azur et ce cadre merveilleux des Alpes. La main droite sur son cœur, le corps raidi dans un garde-à-vous suprême devant la mort, il semble lui dire : « Présent », comme il avait dit « Présent » au premier appel de la Patrie en danger. L'expression de ses traits, marqués au sceau de la souffrance, mais contractés par la volonté et restés fermes quand même, ses yeux qui puisent dans le Ciel la force du grand sacrifice, tout dénote chez l'artiste une force d'émotion et un degré de sensibilité supérieurs. C'est bien là le gars valaisan, tout son corps, toute son âme aussi. Dans la foule on remarque les larmes qui coulent, une mère peut-être, une épouse, des orphelins qui revoient bien vivante l'image de leur cher disparu..

Le canon gronde, tandis qu'une messe militaire est célébrée parMgr l'évêque de Sion lui-même devant le soldat-martyr. Puis des orateurs d'élite, en termes émouvants, exaltent la vertu militaire et le « Decorum est pro Patria mori ». Devant cette image de la patrie qui le magnifie, sous la rude caresse des drapeaux, le soldat semble frémir d'orgueil et de fierté...

Séchez vos larmes ! épouses, mères, orphelins, votre soldat vous le demande dans son apothéose, qui est aussi la vôtre...

Et toi, soldat-martyr, dors en paix ! Ton souvenir était vivant dans nos cœurs, le marbre désormais a immortalisé ton geste. Dors en paix ! la gloire te chante et la Patrie valaisanne n'oublie pas...

Albert EXHENRY.

L'idée est plus forte que la mauvaise volonté et que l'injustice des hommes.

Léon Bourgeois.

VALAIS

Société d'Histoire du Valais romand. — La deuxième assemblée générale de la SHVR est fixée au dimanche 22 juillet 1923, à Salvan. Le Comité de dite société étudie l'éventualité d'une course collective (et facultative bien entendu) à Barberine pour la veille ou pour le lendemain de la réunion. Les membres de la Société ou autres personnes qui auraient des travaux ou communications à faire à la séance de Salvan, ainsi que des candidats à présenter à la Société, sont priés d'aviser préalablement le président de la Société M. Bertrand, pharmacien, à Chexbres, ou le secrétaire M. Gabbud, rédacteur à Martigny.

Le programme détaillé de la réunion sera publié ultérieurement.

Le Comité.

NECROLOGIE. — Henri Pasche. — Le 27 juin est décédé à Lausanne, dans sa 84me année M. Henri-Roland Pasche-Borel, ancien directeur de l'Hôtel des Gorges du Trient à Vernayaz et des Bains de Lavey.

Le défunt comptait en Valais, à StMaurice surtout où il passa quelques années de retraite, de nombreux amis qui appréciaient sa verve et sa franchise et qui conserveront de lui un souvenir affectueux.

Son nom rappelle toute une page de l'histoire de l'hôtellerie valaisanne, des temps à peu près révolus où le service se répartissait entre les membres de la famille, où le client était un ami de la maison, où le menu ne portait pas de noms exotiques, mais où la table était simple, saine et copieuse. Il naquit et fit son collège à St-Maurice où son père tenait l'auberge de l'«Union», à l'époque des relais et des diligences. Lui-même débuta dans la carrière à Martigny, à la Grande Maison qui avec l'Hôtel de la Tour et plus tard celui de l'Aigle, tous trois disparus, recevaient les nombreux étrangers et touristes de passage.

On voit ensuite Henri Pasche diriger quelques années le Grand Hôtel des Gorges du Trient à Vernayaz, propriété de la commune de Salvan, puis, pendant environ un demi-siècle, il présida aux destinées du Grand Hôtel des Bains de Lavey, suppléant à la monotonie de la station par sa bonne humeur et son amabilité.

Le défunt fut jusqu'à la fin un fidèle abonné du « Confédéré ».

Aux familles Pasche, Ponnaz et Borel, touchées par ce deuil, va l'expression de notre respectueuse sympathie. B.

Sur les CFF. — A dater du 30 juin 1923, les groupes d'au moins cinq personnes, au départ de Genève-Cornavin pour les gares de Nyon, Rolle, Morges, Lausanne, Vevey, Montreux, Territet, Villeneuve, Aigle, Bex, **St-Maurice** et **Martigny** seront transportés à des taxes exceptionnelles aller et retour.

ANNIVIERS. — Le téléphone. — Le 19 juin écoulé a été ouverte au service la centrale téléphonique de Zinal avec 7 abonnés dont tous les hôtels et pensions de la station de Zinal.

Le 26 crt. a été mis en exploitation un deuxième circuit téléphonique Sierre-Vissoie. Pendant les mois de juillet et août, la centrale téléphonique de Vissoie sera ouverte de 7 à 20 heures avec une seule interruption de 12 h. 15 à 13 h. 15.

Réponse à M. l'avocat Pouget. — M. l'avocat se fâche tout rouge ! Et pourquoi ?

Il se dit visé par une correspondance du « Confédéré », où on l'aurait désigné par l'initiale de son nom, comme l'auteur de certains faits et gestes repréhensibels à l'égard du Dr Pozzi.

Et alors il adresse à son journal une lettre aussi longue que mal réfléchie, où — ne sachant qui lui a fait l'honneur de s'occuper de lui — il épanche sa colère au hasard, à droite et à gauche, sur P., sur F. et sur T., sur n'importe qui ou quoi !

Tant pis pour ceux qui sont à côté de lui !

Fallait pas le viser ? mais lui, de quel droit vise-t-il son voisin, sur de simples soupçons ?

Au fond, l'affaire est simple.

Peu importe l'auteur de la correspondance désignant l'avocat P. comme devant répondre des faits et gestes de la campagne de sabotage contre le Dr Pozzi.

Ce qui importe, c'est de savoir qui est **l'auteur** de ces actes de vilenie et de diffamation !

Or l'avocat P. laisse ce point essentiel dans l'ombre, sans explication !

Si ce n'est pas lui, qu'il le dise, et qu'il réprouve ces mêmes actes. C'est son devoir !

Malheureusement son épitre a une tendance toute contraire, et laisse entendre que l'avocat les approuve, tout au moins !

Ce en quoi, nous ne pouvons être d'accord. Le Dr Pozzi n'a jamais fait de politique, ni dans l'exercice, ni à raison de ses fonctions. Ses opinions, vous n'avez pas à vous en occuper ; cela ne vous regarde pas. Débrouillez vous chez vous !

Cela dit sans vous traiter ni de rossignol, ni de quadrupède, ni d'autres aménités que vous êtes assez aimable et poli pour nous adresser dans votre dernière correspondance. T.

Grand St-Bernard. — La route du Grand St-Bernard est depuis dimanche, ouverte à la circulation des voitures et des automobiles. Sont arrivées à l'Hospice plusieurs automobiles ; la première a été un auto-car Unic de 16 chevaux, amenant 18 personnes, lausannois et étrangers, conduit par M. Marcel Marguerat. L'auto-car était parti de Lausanne dimanche à 7 heures ; sa course constitue une performance.

L'inauguration du service d'auto-car postal au Grand St-Bernard a été renvoyée de dimanche à mardi.

SAXON. — Remaniement parcellaire. — Sur la demande de la Municipalité, M. Schnyder, chef du Service cantonal des améliorations foncières a donné, samedi soir, une très intéressante conférence sur le remaniement parcellaire. Une cinquantaine de propriétaires y assistaient.

M. Schnyder a tout d'abord fait l'historique du morcellement, montré ses causes et ses inconvénients et exposé toutes les raisons qui militent en faveur du remaniement : travail facilité, dévestitures améliorées et, ce qui est très important pour notre commune, possibilité d'envisager l'irrigation. La prospérité de notre plaine dépendant surtout de ce dernier point, M. Schnyder a insisté sur le fait que la création d'un réseau d'irrigation ne pouvait pas être étudié avant le remaniement. A la suite de son exposé le conférencier a invité les adversaires du projet à présenter leurs objections. Avec une netteté qui prouve une parfaite connaissance de la question, M. Schnyder a réfuté toutes les objections et, s'il n'est pas arrivé à convaincre tous les auditeurs la très minime opposition manifestée prouve que l'affaire est en bonne voie et que la conférence de samedi aura été de celles qui contribuent au développement de notre agriculture. C'est ce que M. le président Fama a dit en remerciant la conférencier au nom des autorités et des intéressés. O.

MARTIGNY

Club alpin

Les membres du groupe de Martigny sont avisés que la course Pointe Ronde, Lac du Dru (2706 m.) aura lieu dimanche prochain, 8 juillet.

Chef de course : Henri Charles.

S'inscrire sans faute vendredi au local pour s'entendre sur l'horaire. Le Comité.

Au théâtre

Quelques heures passées au théâtre des enfants à Martigny nous ferons garder un bon souvenir de cette après-midi de Saint-Pierre et de la bruyante exécution de la Belle Fanfoire.

Les deux petits pifferari ont excellemment tenu leurs rôles. Le drame : «Le Reliquaire de l'Enfant adoptif », très émouvant et dont le dénouement donne pleine satisfaction à ceux qui croient en la justice immanente, est d'une exécution difficile pour des amateurs et plus encore pour de jeunes écoliers. Les collégiens de Sainte-Marie se sont assez bien tirés d'affaire. Les autres morceaux ont été exécutés avec beaucoup de naturel.

Nous avions déjà, il y a longtemps, assisté à l'exécution de cette pièce par des acteurs villageois. Un pur conservateur de Martigny qui était notre voisin au théâtre de vendredi nous a raconté avoir vu jouer cette pièce à St-Maurice, il y a juste vingt ans. Le rôle ingrat de l'odieux et sordide juif Jonathas y était tenu, devinez par qui.... par notre confrère M. Charles St-Maurice qui représenta son personnage de la façon la plus heureuse. Rien y manquait affirmait malicieusement M. F. : le geste bien isréalite de l'avare aux doigts crochus ramassant les écus en disant : « Tout est bénéfice dans cette affaire » était surtout bien rendu.

Kermesse de l'Harmonie

La kermesse de l'Harmonie aura lieu samedi soir 7 juillet et dimanche 8 à la Halle de gymnastique au lieu de la place de la rue du Rhône comme on l'a indiqué par erreur dans l'annonce de ce jour.

Dans la région

La fièvre aphteuse en Haute-Savoie

L'épizootie de fièvre aphteuse étant considérée comme éteinte, le préfet de la Haute-Savoie vient deprendre un arrêté rapportant celui du 2 novembre 1920, qui réglementait le commerce et l'introduction en Haute-Savoie des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine. En revanche, on signale quelques foyers de pneumoentérite dans plusieurs commune de la zone.

A la montagne

Au Lyskamm

M. Armand Rey a entrepris vendredi, sous la conduite des guides Hermann Perren, père et fils, l'ascension du Lyskamm.

La première 1923 au Cervin

La première ascension annuelle du Cervin a été opérée par Th. Ruppen, de Berne, accompagné du guide E. Zumtaugwald, de Zermatt, et du porteur Franz Biner, dans des conditions assez difficiles et par un temps incertain.

A Zinal

La traversée du Besso (3675 m.) a été accomplie le 25 juin par le Dr W. Liebi, de Thoune, accompagné du guide Théophile Theytaz. La montée s'est faite par l'arête ouest et le retour par celle du Blanc de Moming.

En Suisse

Entr'aide

Pour les montagnards de la région de Lichtensteig (Toggenbourg, St-Gall), l'entr'aide n'est pas un vain mot. C'est ainsi que l'autre jour, l'un d'eux ayant pris la décision de déménager, une trentaine de voisins s'empressèrent de lui prêter main forte. Les uns s'emparèrent des lits, les autres des tables, chaises, etc., tandis que les femmes prenaient soin de la lingerie et des menu objets. La longue et pittoresque caravane se mit ensuite en route et peu après le mobilier arrivait, sans casse, à destination.

Députés fédéraux et police de Berne

On écrit de Berne au « Démocrate » de Delémont au sujet d'une affaire insolite qui a déjà fait quelque bruit :

La commission de gestion du Conseil national sera prochainement saisie de plaintes de deux socialistes argoviens, le Dr Welti et M. Arthur Schmid, contre la police de Berne. Le premier a été réveillé nuitamment en sa chambre d'hôtel par un policier qui venait s'enquérir de l'identité de son épouse ; tandis que le second, bien qu'excipant de sa qualité de représentant du peuple, a été bousculé par un agent qui l'invitait à circuler. Il est question, pour remédier à ces abus, de créer une carte d'identité pour les membres des Chambres.

Le piquant de l'affaire, c'est que le conseiller communal qui dirige la police de la ville fédérale n'est autre que le collègue camarade Schneeberger. Il est vrai que, dans ce dicastère, les abus ne datent pas de l'arrivée au pouvoir de l'extrême-gauche. Mais ils paraissent être plutôt en recrudescence depuis quelques mois.

Exportation d'énergie électrique

L'usine de Laufenbourg demande l'autorisation définitive d'exporter de l'énergie électrique aux Forces motrices du Haut-Rhin S. A. à Mulhouse. La puissance à exporter serait de 10,000 kilowatts au maximum. L'autorisation devrait être accordée pour une durée de 10 ans. L'énergie destinée à l'exportation sera en partie livrée à Fribourg-en-Brisgau et environs, en partie comme force motrice au service des usines de potasse et de l'industrie textile alsacienne. Si l'autorisation d'exportation demandée par l'usine de Laufenbourg lui était accordée, les Forces motrices du Haut-Rhin S. A. s'engageraient, en cas de pénurie d'énergie en Suisse, à en fournir sur demande à la Suisse à des conditions raisonnables, pour autant que leurs propres besoins leur permettent de le faire.

Stupides criminels

Deux inconscients du village de St-Livres (Vaud) ont fait boire, à un garçonnet de 9 ans, en l'absence de son père, un honorable agriculteur de la localité, une telle quantité d'alcool que l'enfant est tombé ivre-mort et que sa vie est en danger.

De tels actes devraient être poursuivis d'office ; on ne comprend pas qu'ils puissent rester impunis.

Pas de vaccination fédérale

Après la publication de l'arrêté du Conseil fédéral sur la vaccination préventive, on a émis de plusieurs côtés le vœu que la Suisse entière soit soumise à la vaccination, le Conseil fédéral n'a aucunement l'intention d'outre-passer la portée actuelle de l'arrêté en vigueur. Les expériences réalisées avec le régime des mesures prises aux termes de cet arrêté peuvent être considérées comme tout à fait satisfaisantes et autorisent à ne point songer à l'introduction de la vaccination obligatoire. On se souvient que les dispositions en question exigent la vaccination immédiate des populations menacées dès la constatation d'un cas de variole.

Premier mai à Bâle

Une initiative populaire avait demandé la suppression du 1er mai férié établi par les socialistes, quand ils étaient en majorité au Grand Conseil bâlois. Cette initiative a été repoussée dimanche par 9507 voix contre 5359.

A quelque chose malheur serait bon !

La récolte de 1923 s'annonce mauvaise, à ce qu'on dit, du moins, dans les milieux vitricoles de la Suisse romande. Mais quoique ces « mauvais » raisins soient encore à peine formés, ils répandent déjà leurs bienfaits sur... le marché des vins. Cette merveilleuse récolte de 1922, dont on a dit autant de mal qu'elle était abondante, remonte graduellement dans l'estime de nos négociants en vins, à mesure que les pronostics pour cette année se font plus sombres. On signalait récemment au « Journal de Morges » que ces prévisions avaient fait monter le prix du « 1922 » de 10 à 15 cent. par litre, depuis quelques semaines. Ainsi donc, on découvre un felix culpa, même dans les vins. (P. S. M.).

Finances de la ville fédérale

Les comptes de la ville de Berne pour l'année 1922, au lieu de boucler par un déficit de 4,3 millions, selon les prévisions budgétaires, accusent au contraire un excédent de recettes de 147,000 francs. Voici ce que dit à ce sujet la direction des finances de la ville de Berne dans son rapport au conseil communal : Ce qui est avant tout significatif dans les comptes de la ville, c'est sans contredit le montant du produit des impôts communaux. Nous avions craint, en effet, que ce chiffre ne soit en recul sérieux. Or, ce recul ne s'est pas produit dans la mesure prévue au budget, bien qu'il y ait eu en réalité une légère diminution sur les chiffres de l'année dernière. Pour ce qui concerne les années prochaines, il est bien difficile de dire dans quelle mesure la crise économique portera préjudice au produit des impôts. Nous croyons cependant pouvoir dire dès aujourd'hui que la réduction des salaires introduite partiellement déjà en 1922 et qui aura son plein effet en 1923, en corrélation avec la diminution déjà décidée du taux de l'impôt, ne manquera pas d'apporter une notable diminution des dépenses.

Un autre phénomène significatif est celui de l'amélioration des comptes des services industriels, en particulier des services du gaz, de l'électricité et des eaux, qui ont dépassé d'une manière réjouissante les prévisions budgétaires.

Des économies très sensibles ont été faites en outre, pour ce qui concerne les frais de chauffage et de nettoyage, spécialement dans les écoles ; de même le résultat favorable des comptes des abattoirs et de l'hygiène publique n'a pas été sans influence sur ceux de l'administration de la police. Enfin, les comptes de l'assistance sociale montrent une amélioration sensible, amélioration due à l'augmentation des subsides privés et des subventions de l'Etat. Heureuse ville de Berne !

Incendie

Un incendie a complètement détruit une grange et 14 pièces de bétail, à St-Johann (Thurgovie). Un enfant de six ans est également resté dans les flammes.

Mort d'une centenaire

A Romanshorn (Thurgovie) vient de mourir la doyenne de la ville une demoiselle Catherina Keller chargée de 100 printemps. La défunte avait ainsi coiffé sa patronne depuis longtemps.

Davel à Mézières

On nous écrit de Mézières :

« Davel », l'émouvante pièce de René Morax et Gustave Doret, continue à se jouer devant des salles combles. Il est très difficile d'obtenir, si l'on ne s'y prend un peu à l'avance, des billets pour les représentations des samedis et dimanches. La chose est plus facile pour les représentations du mercredi, cela dit à titre d'indication aux personnes qui désirent voir et entendre « Davel ». Malheureusement, il ne reste plus, avant la clôture, qu'un mercredi, celui du 4 juillet ; ceux qui désirent en profiter feront bien de se hâter. Cinq représentations seront encore données : celles du mercredi 4 juillet, des samedis 30 juin et 7 juillet, des dimanches 1er et 8 juillet. Puis ce sera irrévocablement la fin, toute prolongation étant impossible. A. T.

Pour l'abeille

Au moment où tous les ruchers de la Suisse romande se trouvaient enfin débarrassés de la loque, on pouvait espérer que cette maladie ne réapparaîtrait plus, tout au moins d'ici à quelque temps, dans le haut plateau. Or, un nouveau cas vient d'être signalé à l'Office vétérinaire fédéral, dans le canton de Fribourg.

Aussi, les associations d'apiculture se doivent-elles de vouer une attention toujours plus grande à la santé de leurs essaims. La loque n'est pas seule à décimer nos ruches. L'Oberland bernois est actuellement la proie d'une autre maladie qui a déjà fait des hécatombes.

L'Office vétérinaire fédéral, qui est également chargé de la lutte contre les maladies des abeilles, a l'intention de munir d'un microscope simple les inspecteurs cantonaux des ruchers, pour leur permettre de signaler la maladie dès son apparition.

Télégrammes et téléphones

En mai 1923, les postes et télégraphes ont expédié en tout 449,950 télégrammes, contre 467,519 en mai 1922. De janvier à mai 1923, 2,13 millions de télégrammes ont été enregistrés, soit 35,000 de moins que dans la période correspondante de l'année dernière. Le trafic international accuse une légère augmentation alors que le trafic intérieur est resté constamment inférieur à celui de l'année dernière.

Les communications téléphoniques sont en augmentation. Il y a eu en mai 1923, 7,297,562 conversations locales contre 7,125,272 en mai 1922, et 3,716,217 conversations interurbaines. Au total, il y a eu en mai 11,188,580 communications téléphoniques contre 10,857,161 dans la période correspondante de l'année dernière.

Les recettes des télégraphes s'élèvent à fr. 593,000, celles des téléphones à 2617,000 francs. Le nombre des stations téléphoniques a augmenté de 792 ; il s'élève actuellement à 130,509.

Pour ce qui concerne le trafic postal, le nombre de ceux qui possèdent un compte de chèques a augmenté dans une forte proportion ; il s'élevait à 48,051 à fin mai. Le nombre des versements s'est élevé à 1,571,761, avec un montant de 222 millions environ et celui des paiements à 266,241, avec un total de fr. 236,2 millions.

Découvertes préhistoriques

En creusant de l'argile dans la carrière de la tuilerie d'Allschwil (Bâle-Campagne), on a découvert ces jours passés, une défense de mammouth longue de plus de deux mètres et ayant 17 centimètres de diamètre. Cette défense a été mise à jour par des hommes compétents. Quelques jours auparavant, on avait trouvé dans la même carrière des ossements de cheval, de cerf et d'aurochs et il y a quelques semaines, dans des couches de terrain supérieures, cinq squelettes humains de l'âge de bronze. Il était évident que ces débris d'êtres humains sont de date beaucoup plus récente que ceux des animaux. L'état des couches géologiques permet en effet de supposer que le géant préhistorique dont on a trouvé une défense vivait dans les steppes de l'époque interglaciale la plus récente, c'est-à-dire au moment où les glaciers s'étaient retirés jusqu'au cœur des Alpes pour envahir ensuite encore une fois la plaine jusqu'à l'Aar, à la Reuss et à la région de Schaffhouse.

(« Démocrate »).

La poste privée à Berne

Une foule d'associations commerciales et des métiers de la ville de Berne, ainsi que les 29 sociétés de quartiers et de rues protestent contre la suppression provisoire des envois postaux le dimanche, qui a été décrétée contrairement à la volonté de la majorité des intéressés. En attendant, le service de surveillance « Securitas » offre ses bons offices à ses abonnés pour faire leur courrier le dimanche, moyennant une indemnité de fr. 1.50 par mois.

Ne vous mêlez pas de mariage !

Un officier d'état-civil argovien avait favorisé le mariage d'une jeune personne notoirement faible d'esprit, afin de faire supporter les frais d'internement dans un asile d'aliénés à la commune de son époux. Cette dernière obtint l'annulation du mariage et réclama le remboursement des frais qui lui avaient été mis à charge. L'officier d'état-civil étant insolvable, l'Etat fut astreint à payer à sa place, bien qu'il n'ait pas été élu par le canton.

La démission du directeur Baldinger

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a accepté avec remerciements pour les services rendus, la démission pour fin septembre de M. Baldinger, directeur du IIme arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à Bâle. M le directeur Baldinger a été 53 ans au service de la voie. Comme la nouvelle organisation de nos chemins de fer prévoit la suppression du siège d'arrondissement de Bâle, la place ne sera pas repourvue. Les affaires du IIme arrondissement seront gérées par M. le directeur Christen, jusqu'au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les chemins de fer fédéraux.

Nouvelles de l'Etranger

Çà et là

L'élection comme sénateur du Pas de Calais, de M. Petit, qui s'était montré bien pitoyable en présence de l'avance des Allemands en 1914, a été annulée par une décision du Sénat.

— En aval de Lyon, à Vernaison, on aurait, dit-on, pêché dernièrement dans le Rhône à 300 kilomètres en amont de la mer, un jeune requin de 15 kilos qui survécut une heure à cette pêche.

— La journée de lundi a été marquée aux Etats-Unis par une série de catastrophes qui ont coûté la vie à une centaine de personnes et dans lesquelles environ 200 ont été blessées.

Dans les Etats de Minesota et de Wisconsin, 30 personnes ont été tuées par un orage et 30 autres blessées. A Chicago, 60 personnes ont été tuées à la suite d'un déraillement de train. Dans l'Illinois, une collision de train a fait 12 victimes. On a enregistré dans l'Etat de New-York et dans divers autres Etats de l'Est une série de cas mortels d'insolation.

A New-York, il y a eu au total huit tués et 83 blessés dans un accident au chemin de fer aérien de Brooklyn.

— Des désordres sanglants ont éclaté à Parme (Italie) entre éléments extrémistes et militaires conduisant au cimetière le corps d'un ouvrier tué. 3 militaires ont été blessés à coups de feu. Vingt individus suspects ont été arrêtés.

— Dans la Ruhr, un capitaine d'infanterie français a été tué acicdentellement par une sentinelle, dans la nuit du 22 au 23. Un soldat a également été tué accidentellement la même nuit.

A Rheinau, un Allemand occupé par les autorités d'occupation à l'enlèvement du charbon, pour le compte de la reconstitution industrielle, a été tué d'un coup de revolver par des Allemands.

— Une partie de l'orphelinat mahométan de Calcutta s'est effondrée. Le nombre des morts est actuellement de 40. 25 enfants sont blessés, dont 17 grièvement. On effectue des recherches dans les décombres, qui contenaient 229 enfants.

— L'intervention du Souverain Pontife Pie XI dans les affaires franco-allemandes a eu l'approbation d'une partie de la presse italienne mais a fort mécontenté les Français et les Belges de tous les partis.

— Le vice-président du gouvernement fédéral du Vénézuela, M. Juan Gomez, a été assassiné dans son lit à Caracas.

— Le 29 juin une explosion s'est produite au passage d'un train sur la ligne de Duren à Trèves. Les rails ont été arrachés mais le train n'a pas déraillé.

— Une bombe a éclaté à l'intérieure d'un train de permissionnaires belges à la sortie de Duisburg. Un wagon a été complètement pulvérisé. On compte neuf morts et 25 blessés.

— Les journalistes suisses en voyage en Belgique ont été reçus chaleureusement par les autorités belges et par notre ministre à Bruxelles, M. Frédéric Barbey.

C'est notre confrère de St-Maurice, M. Haegler, qui a présenté à M. Jaspar les condoléances des journalistes suisses pour l'attentat dont ont été victimes des soldats belges en Allemagne.

Bibliographie

D H B S

Le 13me fascicule du « Dictionnaire historique et biographique de la Suisse » (DHBS) qui vient de nous parvenir a été le bienvenu comme les précédents. Avec lui, nous sortons de la lettre B pour poursuivre la route jusqu'à l'important mot **Canton.** La présente livraison coupe cet article et s'achève comme une tranche de roman-feuilleton qui mettra ls amateurs dans l'impatience d'avoir la suite.

En parcourant rapidement ces colonnes serrées les plus érudits mêmes acquièrent des connaissances insoupçonnées. Tels articles ont une envergure encyclopédique. Il faut lire notamment les chapitres concernant les **Burgondes,** la famille **Bubenberg,** la **bataille de Calven** dans les Grisons, **Jean Calvin** et le **calvinisme,** l'enclave italienne de **Campione** et ses maisons de jeu, l'émigration suisse au **Canada** ioù l'on trouve plusieurs villes fondées par des colons de notre pays et rappelant directement la mère-patrie par leurs noms : ainsi **Agassiz** (à la mémoire des célèbres naturalistes), **Zurich, Geneva, Lucerne, Fribourg, Haldimand, Neuchâtel,** etc.

La lettre C commence par l'article **Ca-casa,** lequel nous apprend que le préfixe (quelquefois **Ca** sous l'influence germanique) qui rentre dans la composition de nombreux noms de famille des Grisons, surtout dans les régions essentiellement romanches de l'Oberland, est une abréviation de **Casa,** maison (ainsi Cadisch, Cadusch, Caflisch, Camenisch (maison de Domenicus), etc.). Les noms de **Ligue Cadée** (casa dei), ligue de la Maison-Dieu, et la **Cadi,** subdivision de la ligue grise dans l'Oberland, ont été formés de la mêmes façon.

Nous avons mentionné la biographie de Calvin, citons celle de son contemporain Henri Bullinger, l'héritier théologique de Zwingli, après Cappel. L'historien fribourgeois Castella a esquissé l'histoire de Bulle et quelques pages plus loin on nous offre les traits d'un des plus distingués acteurs de l'Emulation (sorte de renaissance fribourgeoise), le juriste et poète Marcellin Bussard, l'auteur de l'Hymne fribourgeois : « Les bords de la libre Sarine ».

La carrière pédagogique exercée en Suisse par le distingué Ferdinand Buisson fait l'objet d'une brève notice bien que cette personnalité n'appartienne pas à notre pays.

Ce 13me fascicule du Dictionnaire contient encore des notices sur les peintres Burnand et Alexandre Calame, la nomenclature des notabilités issues de quelques familles particulièrement fécondes sous ce rapport : Burkhard, Burki, Buhler, Buhlmann. etc. Le Dictionnaire cite par exemple 29 Bühler du seul canton de Schwytz et 32 notables de la famille Bourgknecht de Fribourg.

Quelques articles du dernier fascicule touchent plus particulièrement notre canton. La famille **Burgener** a des représentants notables dans les cantons de Berne (Zweissimmen) et du Valais. Les nôtres apparaisent au XIVme siècle à Törbel et au siècle suivant dans la vallée de Saas puis descendent à Viège et ailleurs. Sont-ils originaires de la première de ces localités ou, comme le voudrait l'historien Furrer, de Borgo, dans le val d'Anzasca ? C'est ce que l'auteur de l'article, M. Tamini, ne sait pas. Ce dernier cite 14 Burgener marquants de Saas et de Viège : des prêtres, des bannerets, des gouverneurs et des magistrats contemporains. Le dernier en liste : M. le chef actuel du Département de l'Instruction publique y peut lire presque toute la généalogie de sa famille : les « dynastes » de Viège à l'époque contemporaine. Son arrière-grand-père fut le représentant du Haut-Valais dans le gouvernement du régime de 1840. Plusieurs présidents de Viège et préfets du district appartiennent à la même famille Burgener. Quand, l'autre année, on appela M. Petrig à cette préfecture, le Conseil d'Etat, par l'organe de M. Troillet avait une raison toute trouvée de justifier cette nomination pour éviter le reproche de népotisme en faveur de la famille Burgener.

Parmi les Burgener de Saas nous aurions aimé voir mentionner le célèbre guide **Alexandre Burgener,** qui a péri au Bergli (Alpes bernoises) en 1910.

Au nombre des articles valaisans nous notons encore ceux consacrés à la famille **de Cabanis** (von den Hütten) connue à Gampel au XIVme siècle et d'où sont issus les Zen Gaffinen ; à **Bürcher,** mort curé de Sion en 1848 ; aux familles **Bruttin** et **Burnier** où M. Tamini aime surtout citer les ecclésiastiques (1). A l'article **Calpini** on s'attendait voir figurer le nom du célebre tireur, mort il y a quelques années, le notaire Louis Calpini. Il n'est pas dans la liste.

Qu'on nous permette encore de relever une lacune dans l'intéressant article **Caisses d'épargne.** Les institutions de dix cantons sont citées, mais on a ignoré pour le Valais la Caisse d'Epargne des Sociétés de secours mutuels à Saxon qui nous semble devoir entrer dans cette rubrique. Nous espérons que cette omission sera réparée par ailleurs, quand on traitera la question de la mutualité, par exemple.

Le DHBS est pour tous les intellectuels, les investigateurs du passé et les amis du pays une source inépuisable de documentation. Que les intéressés favorisent la publication de la suite de ce monumental ouvrage. G.

(1) Une erreur d'impression du Dictionnaire fait dire pour **Pierre Burnier,** président de la Société valaisanne d'émulation. C'est « d'éducation » qu'il faut lire.

Cours des changes

Communiqué par MM. Closuit & Cie, Banque de Martigny	COURS MOYENS 30 juin	2 juillet à 10 h.
Paris	34.27	33.95
Londres	25.90	26.01
Italie	24.90	24.73
Berlin Francfort s/m	0.0031	0.0031
New-York	5.66	5.67
Belgique	29.27	29.10
Hollande	221.38	222.75
Prague	16.95	17.—
Espagne	82.32	82.25
Vienne	0.0075	0.0075

HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité, grâce au bandage élastique du Docteur BARRERE, 3, Boulevard du Palais, à Paris.

Ceux qui portent le **VRAI BANDAGE BARRERE** sont assurés contre l'étranglement et peuvent se livrer sans gêne ni danger à tous les travaux, si pénibles soient-ils.

Dans leur propre intérêt, les hernieux sont invités à venir se rendre compte des avantages du **BANDAGE BARRERE,** qui sera essayé gratuitement à :

MARTIGNY, Hôtel du Grand St-Bernard, le lundi 9 juillet ;
ST-MAURICE,, Hôtel du Simplon, le mardi 10 ;
SION, à la Pharmacie Darbellay, le mercredi 11.

Ceintures ventrières spéciales pour tous les cas de descente et d'éventration chez l'homme et chez la femme.

Couronnes mortuaires

IMMENSE CHOIX

Sœurs Crescentino, rue de Lausanne, **Sion**

A vendre
belles cerises
à 40 centimes le kilo.
Bochatay. Stand, Martigny.

On demande
Jeune fille
de la campagne, de 17 à 20 ans, pour aider aux travaux du ménage et au jardin. S'adresser à Mme Eugène Fonjallaz-Palaz, Epesses (Vaud).

Monteurs
sont demandés par la Fabrique de socques Dupuis, Martigny.

A vendre
Potager à gaz
à trois trous avec four en bon éta
S'adresser au Confédéré.

Dimanche 8 juillet 1923
Fête patronale de la Ville de Martigny

Place des Fêtes, Martigny

Grande Kermesse

organisée par l'**Harmonie Municipale**

Jeux merveilleux **Attractions nouvelles**

Bal champêtre

Samedi soir 7 juillet et Dimanche 8 après-midi

Concerts par l'Harmonie

Grande baisse sur les

CHARS NEUFS

Vu la fabrication en grande série
Demandez prix à

Emile Torrent

Ateliers mécaniques de maréchalerie et charronnage **SION**

TÉLÉPHONE 137

Tuyaux fonte pour canalisation
Tubes en acier sans soudure „Mannesmann" véritable
Tuyaux en fer étiré pour fontaines, alpages, etc.
Robinetterie. Raccords — GF — Articles pour distribution d'eaux des Usines de Roll

Pfefferlé & Cie - Sion

Compagnie d'Assurances Nationale Suisse à Bâle

Fondée en 1898

Direction pour la Suisse romande à Genève
Rue du Mont-Blanc No 3

s'occupe de toutes les branches du domaine de l'assurance: Accidents, Responsabilité civile, Incendie, Vol par effraction, Cautionnement, garantie vis-à-vis du personnel, Machines, Transports de marchandises, de valeurs, d'objets de prix, Automobiles, Bris de glaces, Dégâts des eaux, etc.

Agence générale pour le canton du Valais: M. **Frédéric Oggier,** Avenue de la Gare, à **Sion.** Téléph. 115.

La

Banque Populaire Valaisanne S.A.
à SION

reçoit des dépôts:
Sur obligations de 1 à 3 ans
Sur carnets d'Epargne (dep. 5 fr.)
En comptes-courants, à vue —
aux meilleures conditions
Prêts **Changes**

LA DIRECTION.

Eleveurs !

Voulez-vous économiser et surtout améliorer considérablement vos fourrages hâchés?

Additionnez-les de **Risina**
ce qui vous donnera les plus beaux résultats.

Vous trouverez cette farine dans les bons magasins du Valais ou bien adressez-vous directement à la Rizerie du Simplon à Martigny.

Prix fr. 15.— les 70 kilos, avec toile, gare Martigny

BANQUE de BRIGUE
BRIGUE
Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Compte de chèques postaux: II c 253 Bureau de Sion

Ouvertures de crédits garantis par cautionnement, nantissement de valeurs ou par hypothèque
Prêts hypothécaires
Jusqu'à nouvel avis, la Banque accepte des dépôts:

En comptes-courants: **3%**
En comptes de dépôts suivant durée: **3½ à 4½%**
Sur carnets d'épargne à: **4½%**
Contre obligations: **4½ à 5%**

Location de cassettes dans la chambre forte

A l'occasion de la Journée internationale coopérative nous vendrons exceptionnellement le

7 JUILLET 1923

Consommateurs, il est dans votre intérêt de profiter de cette occasion qui ne se présentera qu'une fois le

Coopératrices, dont le souci par ces temps de crise économique est d'acheter bon marché. N'oubliez pas que c'est le

Tous nos articles, sons beurre, farines, charbons exceptés, avec 5% et chaussures avec 10% esc. suppl.

Consommation — Coopérative de — Société — Martigny

Vignerons

vous trouverez au meilleur prix Sulfate de cuivre cristaux et moulu; Soude, chaux viticole, raphia: Soufres ventilé, sublimé, mouillable, sulfatés; Soufres noirs sulatés, poudres cupriques; Bouillie fa Renommée, à
l'Association Agricole. Sion
Téléphone 140

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm, 3, rue du Stand. Genève

Mme Vve AUBERT

Sage-Femme diplômée
Ruede Chantepoulet 9, **Genève**
Consultations-Pensionnaires Prix rès modérés. Tél. 63-56 Mt-Blanc

---

Pour vos achats de

clôtures

n'oubliez pas que c'est chez nous que vous serez le mieux et le plus rapidement servis. En vous référant de ce journal, nous vous accorderons des conditions spéciales.

Pichard & Cie, Bex

Coffrets

pour particuliers, toutes grandeurs. Sécurité complète

Fichet S. A.
1, Rue du Grütli, **Genève**
Calalogue franco

Maçonnerie et ciment armé
Plots de ciment
Granit
Marbre Collombey
Monuments funéraires
F. ORTELLI, Vouvry

A louer
à Martigny-Ville à personnes tranquilles
appartement
independant de 5 pièces, remis à neuf, galetas et cave. Eau, électricité.
S'adresser au «Confédéré».

Viande de cheval

Bouilli, aves os	le kg. fr.	**1.40**
Bouilli, sans os,		**2.40**
Rôti, sans os		**2.20**
Saucissons et saucisses		**3.20**
Viande fumée		**2.90**
Salami		**3.—**

Demi-port payé. Tél. 35.05
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Gd-Pont 18, Lausanne

Pour les foins

Bouilli avec os	le kg.	1.40
Rôti sans os		2.40
Saucisses et Saucissons		3.—
Viande fumée, sans os		2.20
Salamis		4.—

Demi-port payé
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7 Lausanne H. Verrey

VINS

Le bon fournisseur

A. Rossa, Martigny
Tél. 81

Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe. Mai son très connue et de confiance
Se recommande.

On cherche

Jeune fille

pour un remplacement de 2 mois, du 1er juillet au 1er septembre. Sachant faire le nécessaire d'un ménage.
S'adresser à Alfred Girard-Rard, Martigny.

Méthode **régulatrice,** discréiou. **Retour** infaillible des **Retards.** Ecr. Société Parisiana Genève.

SIMPLIFIEZ

le nettoyage de votre linge. Employez la lessive automatique „Persil".

Henkel & Cie. S. A., Bâle.

Plume-réservoir THE NOVO

avec bec or garanti, fonctionnement parfait fr. **6.—**; la même avec bec platimum inoxydable fr. **3.25.** Articles réclame Vente limitée. Envoi contre rembours. Articles divers, choix immense pour loterie, tombola, kermesse de sociétés, envoi et soumission, conditions avantageuses. Conservez mon adresse **Louis König,** Ancienne Douane, Lausanne. Téléph. 49 17.

Grandes loteries
pour les
Eglises Valaisannes
autorisées par le Conseil d'Etat

Prochain tirage:
4 JUILLET

Gros lots
30.000.—
25.000.—
20.000.—
5.000.—
1.000.—
500.—, etc.
au total en espèces
Fr. 455.000.—

Achetez un groupe de 20 billets = **Fr. 20.—** des Loteries des Eglises Valaisannes. Vous participerez à 5 tirages et vous pouvez dans le cas le plus heureux gagner jusqu'à
Fr. 80.000.—
ou une série de 10 billets pour 2 tirages, à résultat immédiat, fr. **10.—**; enveloppes de 2 billets = **Fr. 2.—**.

Un gagnant garanti par série
Résultat immédiat

A la Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A. Genève

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer sous enveloppe
Veuillez me faire parvenir contre remboursement
_____ *groupe de 20 billets a Fr. 20.—.*
_____ *série de 10 billets à Fr. 10.— participant aux 2 tirages à résultat immédiat.*
_____ *enveloppes de 2 billets = Fr. 2.— et listes de tirages.*
Adresse exacte: _____

Souliers de travail, hommes, 40-46, 1re qualité, ferrage extra fort, fr. **21.50**

Bottines dimanche dames, 36-39, box-calf, très belles formes, fr. **19.-**

Chaussures en tous genres. Prix sur demande
Réparations chaussures à la main

Ressemelage et talon **Hommes** ..... **fr. 6.—** **Dames** ..... **fr. 4.75**

Envoi contre remboursement. Echange

Gillioz CORDONNERIE NOUVELLE **Saxon**

CREDIT SIERROIS

Sierre et Montana

Dépôts — Prêts — Changes

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions du jour

---

HUILE ORIENTALE
contre les mouches et les taons

Produit supérieur, ne brûle pas le poil, ne salit pas et n'infecte pas les écuries

Estagnons de 4 fr. franco contre remboursement par la

PHARMACIE DE L'ABBATIALE
à PAYERNE

Scierie du Martinet, Aigle
M. Petter, succ.

Sciages de toutes essences et épaisseurs
Bois de menuiserie *Caisses d'emballage*
Téléph. 162

Teinturerie Rochat S.A.
Lausanne

Teinture et lavage chimique de tous vêtements, tapis, rideaux couvertures

Noirs deuils tous les jours
Teinture des fourrures du pays

Teinture fine à l'échantillon de tous costumes ou toilettes du so
Dépôt: MARTIGNY: Mme **Girard-Rard,** négte.

Laitiers et fabricants de fromage

La meilleure et plus efficace véritable présure en poudre du Dannemark est celle de la très renommée fabrique Glad à Copenhague. Représentant exclusif pour la Suisse: **Arnold & Cie, Zofingue,** Maison spéciale en articles pour laiteries et ses dépositaires: Pharmacie R. Héritier, Monthey. Pharmacie Maurice Rausis-Vernay, Orsières. Pharmacie L. Rey, St-Maurice. Pharmacie Sér. Rudaz, Chalais. Pharmacie Maurice Lovey, Martigny-Ville. Pharmacie de Quay, Sion. Pharmacie Maurice Allet, Sierre. Vve J.-J. Décaillet, Salvan. Pharmacie Ed. Burlet, Viège. Pharmacie Gemsch, Brigue.

On demande à acheter de suite dans la région

Propriétés **Industries**
Fonds de commerce

Adresser toutes propositions à M. **Meyrat-Deslandes,** Directeur du **Central Office, Bourse de commerce de Paris.**

Demain *la Suisse sera le champ de bataille d'après-guerre a dit un éminent écrivain français, en faisant allusion à la lutte commerciale dont notre pays va être le théâtre. — Pour soutenir cette lutte avec succès*

LA RÉCLAME

est une des armes indispensables

Commerçants! *Pour affronter le combat avec la certitude de vaincre, fortifiez vos positions et préparez le terrain au moyen d'une publicité rationnellement conçue et confiée au soins de*

PUBLICITAS
Maison suisse la plus ancienne de cette branche

Imprimés en tous genres

Imprimerie Commerciale, Martigny